

**Commission EXPERTS**  
**Compte-rendu du 26 juin 2020**

*La Commission s'est réunie par visioconférence (logiciel Zoom).*

**Participants :** Marcel CAVERIVIERE, Catherine DOS, Yves Le MARREC, Jean-André MARTIN, Rémy PELLETIER, Paul ROLLAND, Olivier SAFAR, Jean-François TRABLY, Isabelle BERENGER.

Sommaire :

1- Guide de reprise de l'activité (expert amiable).....	1
2- Communication des tribunaux pour la reprise (expert judiciaire).....	1
3- Cartes Experts : point d'étape.....	1
4- Formations Experts : nouvelles dates 2020 .....	2
5- Annuaire de l'Unis / Identification des experts.....	2
6- Communication des travaux de la commission et des PV.....	3
7- Rapprochement Collège experts Unis / CEIF : point d'étape .....	3

### **1- Guide de reprise de l'activité (expert amiable)**

La mise à jour du Guide de reprise, en l'état de nouvelles dispositions réglementaires, est en cours. Des échanges ont actuellement lieu pour finaliser le document. L'expertise judiciaire n'est pas intégrée au Guide.

Cette nouvelle rédaction du guide est adressée ce jour aux membres de la Commission pour avis/modification/validation. Ils sont priés de faire un retour d'ici à lundi soir ; à défaut le texte proposé sera validé

La communication devrait être faite en début de semaine prochaine.

Le guide pourra de nouveau être repris en cas de nouvelles dispositions (reconfinement total ou partiel, règle de distanciation, etc).

### **2- Communication des tribunaux pour la reprise (expert judiciaire)**

Plusieurs tribunaux communiquent auprès des experts judiciaires pour indiquer les conditions de reprise. Chaque expert est encouragé à se rapprocher du tribunal auquel il est rattaché.

### **3- Cartes Experts : point d'étape**

Il y a peu de retour suite à la demande des informations nécessaires pour l'établissement de la carte (une dizaine).

Pour rappel, au vu de la crise sanitaire, les cartes seront – à titre exceptionnel – délivrées par anticipation pour les personnes justifiant être inscrites aux formations de fin d'année.

A l'avenir, à défaut de réponse après rappels d'usages, les cartes de ceux qui n'auront pas répondu ne seront pas émises.

#### **4- Formations Experts : nouvelles dates 2020**

Date	Référence	Libellé session	Nombre de participants inscrits	Nombre de places restantes
30/11/2020	EX09-1	Gestion d'immeuble de copropriété et mission de mandataire	4	16
26/11/2020	EX05-1	Immobilier commercial : valeur expertale des biens commerciaux, industriels ou artisanaux	5	5
25/11/2020	EX10-1	Rédaction d'un rapport d'expertise ou d'un avis de valeur	7	13
23/11/2020	EX12-1	Mono valence des baux commerciaux - Valeur des murs d'hôtel et camping - Evaluation des biens exceptionnels	2	18

A noter, les formations 2021 sont également programmées. Les adhérents et experts seront invités à consulter les dates prévues à cet effet sur la plateforme UN +

#### **5- Annuaire de l'Unis / Identification des experts**

Le texte de présentation du métier Expert peut être mis à jour. Il est adressé ce jour aux membres de la Commission pour avis/modification/validation. Ils sont priés de faire un retour d'ici à lundi matin ; à défaut le texte proposé sera validé, en tenant compte des remarques éventuelles qui auront pu être faites si elles peuvent être retenues.

Il est nécessaire que le métier d'Expert soit valorisé et encadré au sein de l'Unis. En effet, d'après l'annuaire un grand nombre de professionnels se présente comme Experts sans avoir réalisé pour autant les deux semaines de formation de base ni n'avoir suivi les trois jours de formation annuelle de mise à niveau comme l'exige la Charte de l'Expertise Immobilière à laquelle le Collège des Experts UNIS est devenu membre du Comité d'Application.

La commission souhaite :

- Limiter l'intitulé d'Expert aux professionnels
  - o Suivant des formations en expertise (respect des conditions de la Charte)
  - o Disposant d'une assurance professionnelle au titre des expertises (amiables ou judiciaires)
- Avoir un droit de regard sur les professionnels s'annonçant Experts (et pouvoir ainsi ne pas les référencer en tant que tel dans l'annuaire, sans avoir satisfait aux obligations énoncées ci-dessus)
- Que l'annuaire dispose d'une entrée spécifique Experts. L'annuaire pourrait alors être divisé en 3 parties/volumes
  - o Professionnels Loi Hoguet

- Professionnels Expert (critères ci-dessus)
- Professionnels Promoteur-Rénovateur
- Une identification personnelle des experts exerçant cette activité dans le cadre d'un cabinet ou d'une société ainsi que dans le cas où il exerce dans une société d'experts.
  - Cela nécessite une modification du CRM

La Commission mandate son Président Marcel CAVERIVIERE aux fins d'intervenir auprès de la Présidente de l'Unis Danielle DUBRAC dans la perspective de "faire le ménage" au niveau de l'annuaire et proposer que l'annuaire Unis soit divisé en 3 blocs.

#### **6- Communication des travaux de la commission et des PV**

A ce jour, les PV des commissions sont diffusés sur le site Intranet de l'Unis et leur mise en ligne est annoncée dans la E-letter mensuelle de l'Unis.

Les représentants métiers élus par chaque pôle restent libres de diffuser localement les PV et autres travaux de la commission.

#### **7- Rapprochement Collège experts Unis / CEIF : point d'étape**

A terme, l'objectif serait de créer une nouvelle structure intégrant le CEIF et le collège expert Unis.

Dans l'attente, le CEIF a adressé une proposition tarifaire pour permettre aux adhérents Unis de bénéficier de certains services du CEIF.

Il en ressort que les coûts sont importants et seraient assimilables à une 2<sup>e</sup> cotisation.

Les discussions doivent continuer. Mais il reste nécessaire de voir l'évolution de celles menées au niveau national pour le rapprochement de l'Unis et de la Fnaim.

---

Le Président de la Commission Expertises :  
Marcel CAVERIVIERE